

Apprentissage et certification des métiers règlementés

Je travaille comme conseiller pédagogique au CCNB, campus de Bathurst pour la quatrième année. Mon rôle est donc d'assister les enseignants dans la préparation de matériel pédagogique et la formation de notre clientèle. Je le fais en donnant une formation initiale en enseignement aux nouveaux enseignants du campus et en faisant de l'observation de leur pratique, en salle de classe. Au cours de ces quatre années on m'a sollicité pour aider les enseignants chargés de donner de la formation dans le programme d'apprentissage des métiers règlementés au Nouveau-Brunswick. C'est cet exercice qui m'incite à vous faire part de mes observations.

L'absence de congruence

Un des principes fondamentaux que j'essaie d'inculquer aux enseignants est de faire preuve de congruence dans leur pratique d'enseignement. La congruence pourrait se traduire par une concordance rigoureuse entre les trois fonctions de l'enseignant, soient, la planification, l'enseignement proprement dit et l'évaluation. Cela implique d'abord de définir des objectifs d'apprentissage observables et mesurables, d'élaborer et de gérer des activités d'enseignement et d'apprentissage visant l'atteinte de ces objectifs et finalement d'évaluer l'apprentissage des étudiants en fonction de ces mêmes objectifs. Or lorsqu'on parle d'apprentissage et certification des métiers règlementés au Nouveau-Brunswick, il est à toute fin pratique impossible de parler de congruence dans l'enseignement. Les différents campus du CCNB et du NBCC offrent la formation pré-emploi pour les différents métiers ainsi que les blocs d'apprentissage menant à la certification. L'élaboration du curriculum de chacun des programmes de formation est assurée par le Service de l'Apprentissage et Certification en collaboration avec l'industrie. L'idée est noble en soi sauf qu'on néglige de faire appel à des pédagogues afin de définir les objectifs de formation de façon claire. L'enseignement se fait ensuite dans divers campus du CCNB/NBCC. Pendant cette étape, les enseignants tentent de leur mieux de décoder la portée des objectifs mal définis et enseignent ce qu'ils croient être pertinent en se référant tant bien que mal aux indices flous du curriculum. Des examens, strictement théoriques sont rédigés par un comité de personnes qui ont leur propre interprétation des objectifs, laquelle est gardée secrète. Par surcroit, ces examens ne respectent pas toujours la division du contenu prescrite dans le curriculum, en termes de blocs d'apprentissage. Ces mêmes examens contiennent beaucoup d'erreurs tant au niveau du contenu que de la rédaction ou encore dans les corrigés. Pour plusieurs étudiants, ces incohérences peuvent faire la différence entre un succès et un échec. La plupart du temps l'étudiant est le perdant et il n'a pratiquement aucun recours. Toutes les tentatives faites par les enseignants de mon campus pour améliorer cet état de fait se butent à des murs de résistance. Les décideurs dans ce dossier semblent davantage intéressés à protéger leur empire qu'à offrir un service de formation de qualité. Ils ne semblent surtout pas se soucier des principes pédagogiques fondamentaux.

Les francophones sont les grands perdants

Les commentaires du paragraphe précédent avaient une portée générale. Regardons maintenant la situation des apprentis francophones dans ce contexte. D'abord les curricula ne sont toujours pas disponibles en français. On le justifie par une question de coût. Les examens, élaborés en langue anglaise comportent un nombre inacceptable d'erreurs tel que mentionné dans le paragraphe précédent. Ceux-ci sont ensuite traduits en français. La traduction est toutefois assez mauvaise que les francophones n'osent pas s'y fier. Ils demandent à avoir accès aux deux versions mais il arrive souvent que les deux versions se contredisent sur certaines questions. Les apprenants francophones sont donc soumis à une difficulté supplémentaire, celle de comprendre les questions de l'examen. La conséquence directe est que les résultats chez les apprenants francophones sont généralement inférieurs à ceux des apprenants anglophones peu importe la qualité de l'enseignement qu'ils ont reçu.

Repenser le système

L'apprentissage dans sa forme actuelle se résume à une pratique de bourrage de crâne mal coordonnée. Il peut être plus facile pour un apprenant doué d'une bonne mémoire de réussir sa certification en étant nul dans la pratique. D'un autre côté il peut aussi arriver que les meilleurs praticiens d'un métier n'arrivent jamais à obtenir leur carte de compétence parce qu'ils ne sont pas forts en mémorisation de notions théoriques qui sont souvent de peu d'utilité dans la pratique du métier. Il en résulte que beaucoup d'excellents artisans d'un métier abandonnent l'idée d'acquérir leur certification alors que des nuls l'obtiennent et peuvent devenir surveillants.

Pour améliorer l'accessibilité et la qualité de l'apprentissage et la certification, il faudrait d'avantage se tourner vers une approche par compétences dans laquelle l'habileté à accomplir une tâche est évaluée et non la mémorisation de détails ou de subtilités n'ayant souvent rien à voir avec la pratique. Il est certain que la durée et les modalités de la formation devraient également être réexaminées. La majorité des professionnels impliqués dans la formation des apprentis croient que la farce a assez duré et qu'un changement fondamental est nécessaire.

Merci de prendre en considération mes commentaires,

Aurèle Michaud,

Conseiller pédagogique,
CCNB, campus de Bathurst,
C.P. 266, Bathurst, N.- B., E2A 3Z2.
Tel. : (506) 547-2296
Courriel : aurele.michaud@gnb.ca